



Strasbourg, le 30 juin 2016
cdpc/cdpc (2016) 8

CDPC (2016) 8

COMITÉ EUROPÉEN POUR LES PROBLÈMES CRIMINELS (CDPC)

70^e session plénière

Strasbourg, 27 – 30 juin 2016

Conseil de l'Europe
Bâtiment principal, Palais de l'Europe
Salle 5

Liste des décisions

Le Comité européen pour les problèmes criminels (ci-après CDPC), réuni à Strasbourg sous la présidence de M. Hans-Holger Herrinfeld (Allemagne), a décidé :

- de rendre hommage aux nombreuses victimes des attentats terroristes survenus récemment à Istanbul (Turquie), d'exprimer ses sincères condoléances aux familles et aux proches des personnes décédées, et de prendre note de la déclaration faite par la délégation turque condamnant fermement ces actes odieux ;

1. Ouverture de la réunion

- de prendre note de l'allocution d'ouverture prononcée par M. Jan Kleijssen, qui est à la tête de la Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité (Direction générale des droits de l'homme et de l'Etat de droit), et consacrée aux faits nouveaux intervenus au Conseil de l'Europe (ci-après CdE) et dans la Direction depuis la dernière session plénière du CDPC, en décembre 2015, à savoir : la 126^e session des ministres des Affaires étrangères des

47 Etats membres du CdE, qui s'est tenue le 18 mai 2016 à Sofia, et la 21^e Conférence des directeurs des services pénitentiaires et de probation, organisée les 14 et 15 juin 2016 à Zaandam (Pays-Bas). M Kleijssen a précisé que, à Zaandam, la question des enfants de parents emprisonnés avait été considérée comme très importante ; il a aussi mentionné le rôle des victimes dans le système de justice pénale. Il a invité le CDPC à considérer ces deux questions comme des sujets importants à développer dans le cadre de ses futurs travaux.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

- d'adopter l'ordre du jour sans modifications (les informations communiquées par le Secrétariat – point 13, la liste des participants et l'ordre du jour font l'objet des annexes I, II et III respectivement) ;

3. Activités futures et priorités du CDPC pour 2016-2017

- de considérer que la mise en œuvre du Plan d'action contre le crime organisé transnational reste une priorité pour ses futurs travaux et, en outre, de se pencher sur les questions suivantes : les enfants de parents emprisonnés (voir décision n°7b), les suites à donner à la question du surpeuplement carcéral (voir décision n° 8) et la lutte contre le trafic de migrants (voir décision n° 5), ainsi que les suites à donner au document qui passe en revue les conventions du Conseil de l'Europe relevant de la responsabilité du CDPC [CDPC (2016) 14Fin] ;

4. Passage en revue des instruments juridiques du Conseil de l'Europe en matière pénale

- d'examiner le document révisé et complété qui passe en revue les conventions du Conseil de l'Europe relevant de la responsabilité du CDPC [CDPC (2016) 14Fin] ;
- d'insérer dans le document CDPC (2016) 14Fin une note de bas de page précisant que d'autres conventions du CdE qui contiennent des éléments de droit pénal, ou relatifs à la coopération internationale en matière pénale, comme la Convention sur la manipulation de compétitions sportives et les conventions sur le terrorisme, ne figurent pas dans le document, car le suivi de ces conventions relève de la responsabilité d'autres comités directeurs du CdE ;
- d'adopter le document qui passe en revue les conventions du Conseil de l'Europe relevant de la responsabilité du CDPC [CDPC (2016) 14Fin] et de charger le Secrétariat de le transmettre au Comité des Ministres pour examen ;
- d'entériner la décision du Bureau du CDPC selon laquelle le Secrétariat désignera un consultant et le chargera d'élaborer un document contenant des éléments qui, pour l'essentiel, mettront en évidence l'impact pratique des régimes de dédommagement des victimes prévus par la Convention européenne relative au dédommagement des victimes d'infractions violentes, et selon laquelle ce document élaboré par un expert sera présenté sous la forme d'un document de travail à examiner lors de la réunion plénière du CDPC ;

5. Trafic de migrants

- de prendre note du fait que le Comité des Ministres a demandé de préparer des mesures adéquates visant à fournir aux Etats membres des outils concrets pour prévenir et combattre le trafic de migrants ;
- après avoir discuté de la question du trafic de migrants sur la base des faits nouveaux qui se sont produits depuis la dernière réunion plénière, en décembre 2015, d'examiner les deux nouveaux documents (« Législations nationales relatives au trafic de migrants dans les Etats membres du Conseil de l'Europe » [CDPC (2016)3] et « Prévenir et supprimer le trafic de migrants dans les Etats membres du Conseil de l'Europe – Mesures à prendre » [CDPC (2016) 4Rev]) élaborés par le Secrétariat et les experts ;

- de conclure que, à ce stade, les futures activités du CDPC doivent être axées sur des mesures concrètes destinées à renforcer et faciliter la lutte contre les crimes graves de trafic de migrants décrits dans le document de réflexion (CDPC (2016) 4Rev) ;
- de demander au Secrétariat d'organiser une conférence à haut niveau sur le thème du trafic de migrants, destinée à recenser les défis majeurs, les bonnes pratiques en la matière et les solutions éventuelles, en vue de formuler des conclusions à transmettre au Comité des Ministres, qui pourraient éventuellement servir de base à une future recommandation du CdE sur la lutte contre le trafic de migrants ;
- de remercier la délégation italienne de s'être déclarée prête à accueillir cette conférence à haut niveau ;

6. Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant des biens culturels

- de prendre note des informations données par son Président, M. Hans-Holger Herrfeld, sur les résultats de la 1^{re} réunion du Comité sur les infractions visant des biens culturels (PC-IBC), d'examiner le document intitulé « Rapport sommaire et conclusions du Président » [PC-IBC (2016) 03] et de faire quelques observations sur les travaux déjà réalisés par le PC-IBC et sur ses futures activités ;

7. Conseil de coopération pénologique (PC-CP) - Echange de vues avec le Président, M. Vivian Geiran

- d'avoir un échange de vues avec M. Vivian Geiran (Irlande), Président du PC-CP, de prendre note des activités menées par le PC-CP depuis la dernière réunion du CDPC, en décembre, et des travaux prévus, et de remercier le comité pour son excellent travail ;
- d'examiner le projet de recommandation relative aux Règles européennes sur les sanctions et mesures appliquées dans la communauté [PC-CP (2015)4] et de faire un certain nombre de propositions d'amendements au projet de texte, en demandant au PC-CP de les prendre en compte lors de la finalisation du projet de recommandation ;

a. Radicalisation dans les prisons

- d'examiner le projet de guide à l'intention des services pénitentiaires et de probation sur la radicalisation et l'extrémisme violent [PC-CP (2016) 2] et de proposer quelques amendements au texte ;
- de charger le Secrétariat d'envoyer la version révisée à toutes les délégations au CDPC, en les invitant à soumettre par écrit, pour le 31 août 2016 au plus tard, leurs éventuelles propositions d'amendements supplémentaires au texte ;

b. 21^e Conférence du Conseil de l'Europe des directeurs des services pénitentiaires et de probation, 14-15 juin 2016, Zaandam, Pays-Bas

- de prendre note des informations données par le Président du PC-CP sur les principales conclusions de la Conférence et de charger le PC-CP de commencer à travailler à l'élaboration de lignes directrices destinées à traiter la situation des enfants dont les parents sont en prison ;

8. Surpeuplement carcéral

- de prendre note des informations données par M. Jesper Hjortenbergh (Danemark), rapporteur général du groupe de rédaction, et d'avoir un échange de vues avec lui et le Secrétariat sur le projet de livre blanc sur le surpeuplement carcéral ;

- d'examiner le projet de livre blanc sur le surpeuplement carcéral et de faire un certain nombre de propositions de changements concernant le projet de texte ;
- de remercier le groupe de rédaction pour son excellent travail, de valider le projet révisé de livre blanc sur le surpeuplement carcéral et de charger le Secrétariat de le soumettre au Comité des Ministres pour information ;
- de créer un sous-groupe temporaire du CDPC chargé de proposer des suites qui pourraient être données au livre blanc ;

9. Document/lignes directrices énonçant des « dispositions modèles » définissant un certain nombre de règles à prendre dûment en considération par les comités d'experts dans leur travail de rédaction en tant que base/modèle à suivre lors de futures négociations de toute éventuelle convention sur un point de droit pénal

- de prendre note des informations communiquées par le Secrétariat sur les faits nouveaux concernant les « dispositions modèles », et notamment que le GR-J a « décidé de renvoyer le document sur les dispositions modèles au CDPC, accompagné des observations d'une délégation, afin de clarifier la position du CDPC »;
- d'examiner les observations d'une délégation sur le document « dispositions modèles » [CDPC (2014) 17rev5] et de légèrement modifier le texte de la préface de ces dispositions modèles;
- de charger le Secrétariat de transmettre le document « dispositions modèles » au Comité des Ministres pour information et d'attirer l'attention du Comité des Ministres sur le document renfermant les « observations de la délégation russe sur le document *Dispositions modèles pour les conventions de droit pénal du Conseil de l'Europe* »;

10. Comité d'experts sur le fonctionnement des Conventions européennes dans le domaine pénal (PC-OC) – Echange de vues avec la Présidente, Mme Astrid Offner

- de tenir un échange de vues avec Mme Astrid Offner (Suisse), Présidente du PC-OC, sur les activités récentes du Comité, et de remercier le Comité pour son excellent travail. L'attention a particulièrement été attirée sur:
 - 1) le formulaire type de recueil des informations par pays sur les procédures nationales en matière l'application de la convention STE n° 141 [PC-OC Mod (2016)01rev2];
 - 2) les réponses au questionnaire sur l'utilisation et l'efficacité des instruments du CdE en ce qui concerne la coopération internationale dans le domaine de la saisie et de la confiscation des produits du crime [PC-OCMod(2015)06 rév 4];
 - 3) les propositions de modification de la Convention sur le transfèrement des personnes condamnées dans un second protocole additionnel [PC-OC Mod (2016)03rev];
 - 4) l'examen de la proposition d'E-transfèrement par Israël, la mise au point d'un outil électronique pour faciliter les procédures de transfèrement [PC-OC Mod (2014) 04];
- de prendre note de la présentation par Mme Offner des prochaines activités qui seront mises en œuvre par le PC-OC en 2016 dans le cadre du Plan d'action sur le crime organisé transnational (COT), et notamment:
 - a) la possibilité de créer un réseau d'experts participant à la lutte contre le COT et un forum sur le COT chargé de diffuser / de partager des exemples de bonnes pratiques;
 - b) l'interconnexion / mise en relation des réseaux judiciaires déjà constitués aux plans européen, eurasiatique et euro-Atlantique;
 - c) l'organisation d'une session spéciale sur l'application du deuxième Protocole additionnel à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale pour la prochaine réunion plénière (en novembre 2016);
- d'examiner le texte du projet de protocole portant amendement au Protocole additionnel à la

Convention sur le transfèrement des personnes condamnées (STE n° 167) et son projet de rapport explicatif [PC-OC Mod (2015) 01rev7 et PC-OC(2015)02rev3], d'approuver les deux documents et de charger le Secrétariat de soumettre le projet de protocole portant amendement au Protocole additionnel à la Convention sur le transfèrement des personnes condamnées (STE n° 167) au Comité des Ministres pour adoption définitive;

11. Activités liées au crime organisé transnational: plan d'action

- de prendre note des informations communiquées par M. Jesper Hjortenbergh, membre du Bureau du CDPC, sur la méthode de travail à suivre pour la mise en œuvre du Plan d'action, décrite dans le document CDPC (2016) 5rev, et par Mme Fabienne Schaller, coordinatrice pour le crime organisé transnational (COT), sur l'avant-projet de plan de travail du Plan d'action contre le COT;
- d'examiner le document élaboré par le Secrétariat [CDPC (2016) 8] qui contient un avant-projet de plan de travail sur les activités à mener en 2016, de saluer le travail d'élaboration de l'avant-projet de plan de travail et d'exprimer son soutien en faveur des activités qui y sont présentées, y compris une éventuelle future conférence sur les équipes communes d'enquête;
- de noter avec satisfaction que le Plan d'action sur le COT a été traduit en russe et est disponible sur le site Internet de la Division du droit pénal;
- de charger le Secrétariat d'envoyer un e-mail à tous les membres du CDPC en indiquant pour quelles activités l'assistance de consultants extérieurs, issus des Etats membres, serait nécessaire, et en les invitant à proposer des experts possédant des compétences spécifiques rapport avec ces activités;

12. Terrorisme

- de prendre note des informations fournies par le Secrétariat sur la poursuite des travaux du CODEXTER en matière de contre-terrorisme;
- d'examiner le projet de texte « Actualisation de la Recommandation Rec (2005) 10 du Comité des Ministres aux Etats membres sur les techniques spéciales d'enquête en relation avec des infractions graves y compris des actes de terrorisme », préparé par les experts du groupe de rédaction mis en place l'année passée;
- de charger le Secrétariat d'envoyer ce texte à toutes les délégations du CDPC pour obtenir leurs éventuelles observations / remarques / propositions d'amendements avant le 31 août 2016;
- de charger le Bureau de préparer un avis du CDPC sur le projet de texte « Actualisation de la Recommandation Rec (2005) 10 » sur la base des observations reçues des délégations du CDPC et de le soumettre au CDPC pour approbation finale à l'issue d'une procédure écrite;
- de saluer la disponibilité de Mme Joanna Ghorayeb (France) pour représenter le CDPC au sein du groupe de rédaction chargé d'élaborer une recommandation sur les « Terroristes agissant de manière isolée »;

13. Informations communiquées par le Secrétariat

- de prendre acte des informations communiquées par le Secrétariat relativement aux sous-parties a. à d. (voir l'annexe I)

14. Questions diverses

- de nommer Mme Irène Fuentetaja Cobas, (Espagne) comme nouvelle Rapporteuse du CDPC pour l'égalité entre les femmes et les hommes;

15. Dates des prochaines réunions

- de tenir sa prochaine réunion plénière du mardi 29 novembre au vendredi 2 décembre 2016.

Annexe I

Informations fournies par le Secrétariat

Le CDPC a décidé:

- de prendre note des informations fournies par le co-Secrétaire du CDPC, M. Oscar Alarcón Jiménez, relativement aux sous-parties a. à d. ci-après et notamment:

a. Médicrime

- de saluer l'entrée en vigueur de la Convention Médicrime le 1^{er} janvier 2016;
- concernant l'état des signatures et des ratifications:
 - a) de saluer le fait que l'Arménie et l'Albanie ont été le sixième et le septième pays à ratifier la Convention MEDICRIME (05/02/2016 et 06/06/2016, respectivement);
 - b) d'accueillir avec plaisir l'adoption par les parlements belge et français de leurs lois nationales portant ratification de la Convention MEDICRIME, et le fait que ces pays déposeront prochainement les instruments de ratification correspondants auprès du Conseil de l'Europe;
 - c) de saluer l'approbation par le Conseil des ministres du Maroc, le 24 juin 2016, de la loi de ratification de la Convention MEDICRIME, qui sera soumise au Parlement;
 - d) d'appeler d'autres pays à adhérer à cette Convention;
- de prendre note des multiples activités de promotion de la Convention MEDICRIME, et notamment:
 - a) Sous-groupe « réunion Pharmacrime » organisé par EUROPOL à La Haye (Pays-Bas) le 28 janvier 2016: de noter que le Secrétariat a fait une présentation de la Convention MEDICRIME à des fonctionnaires de police. De nouveaux contacts ont été établis avec les autorités colombiennes (présentes à EUROPOL pour la première fois);
 - b) Suivi de la formation à la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC): se féliciter de l'intérêt exprimé par les autorités péruviennes pour la Convention MEDICRIME et prendre note de la présentation, faite par le Secrétariat le 14 avril 2016, par téléconférence, de la Convention MEDICRIME au groupe technique multisectoriel péruvien sur la prévention et la lutte contre le trafic, le commerce illégal et la contrefaçon de produits médicaux et apparentés (CONTRAFALME) ; ce groupe est principalement composé de procureurs et d'inspecteurs pharmaceutiques travaillant sur la commercialisation illégale de produits médicaux;
 - c) Atelier régional sur la Convention MEDICRIME, organisé à Tbilissi, Géorgie, les 15-16 juin 2016: de remercier les autorités géorgiennes pour l'accueil de cet atelier régional visant à renforcer le réseau des points de contact uniques (PCU) prévu par la Convention MEDICRIME et à aligner les méthodes de travail des autorités judiciaires et répressives pour les associer à celles que les autorités sanitaires ont déjà élaborées;
 - d) Conférence-Débat sur « la contrefaçon de médicaments » organisée au Sénat français le 20 juin 2016: de prendre note de cette initiative organisée conjointement par l'Institut international de recherche sur les médicaments contrefaits et la commission nationale de lutte contre les médicaments contrefaits;
 - e) « Symposium international sur le présent et l'avenir de la criminalité pharmaceutique », organisé les 20-21 juin 2016 à Osnabrück, Allemagne: le CDPC a

remercié l'université d'Osnabrück d'avoir invité le Conseil de l'Europe à participer à ce projet de recherche sur le Commerce sur Internet et la criminalité pharmaceutique (ALPhA), financé par le Ministère fédéral de l'Education et de la recherche et qui analyse la cybercriminalité impliquant des produits médicaux du point de vue du droit pénal;

- de prendre note de l'invitation de la Division du droit pénal à la réunion du Comité d'experts sur la réduction des risques de santé publique posés par la contrefaçon des produits médicaux et infractions similaires (CD-P-PH/CMED), organisée par la Direction européenne de la qualité du médicament et des soins de santé, du Conseil de l'Europe à Strasbourg (France) les 26-27 avril 2016, et de la mise en place de synergies afin de promouvoir la Convention MEDICRIME;
- de saluer les informations fournies sur les travaux en cours sur le curriculum sur la Convention MEDICRIME à l'intention des juges et des procureurs et de prendre acte que l'Espagne accueillera la première formation pilote (septembre-novembre 2016);
- de prendre note de l'article d'une page publié dans le numéro spécial de « The Parliament Magazine » consacré à la Présidence néerlandaise, en collaboration avec le Réseau européen sur la fraude et la corruption dans le secteur de la santé (EHFCN);
- de noter, compte tenu du développement sans cesse croissant de la vente en ligne de produits médicaux contrefaits, l'élaboration d'un rapport établissant des liens entre la convention MEDICRIME et la Convention sur la cybercriminalité qui doit intervenir en 2016. Ce rapport est la contribution du CDPC à la Stratégie 2016 – 2019 du Conseil de l'Europe sur la gouvernance d'internet;
- d'inviter, en vue de la mise en œuvre des prochaines activités en la matière, les délégations qui n'ont pas encore envoyé leurs réponses au Secrétariat du Droit pénal de le faire à leur meilleure convenance, notamment:
 - a) les informations de contact du Point central au niveau national (et le ministère impliqué) responsable de la Convention MEDICRIME;
 - b) la traduction, lorsqu'elle existe, de la Convention MEDICRIME, dans leur langue officielle;

b. Trafic d'organes humains

- de noter et de saluer avec plaisir le fait que l'Albanie soit le premier pays à ratifier la Convention du CdE contre le trafic d'organes humains (06/06/2016)

de prendre note du fait que le CDPC a été représenté par Mme Joana Gomes Ferreira (Portugal) à la Conférence internationale intitulée « Droits de l'homme et biomédecine : aspects éthiques et juridiques du don d'organes » coorganisée par le Ministère russe de la Santé à Moscou (Fédération de Russie), le 26 avril 2016, à l'occasion du 20^e anniversaire de l'adhésion de la Fédération de Russie au CdE;

- d'inviter toutes les délégations à envoyer au Secrétariat de la Division du droit pénal:
 - a) les informations de contact du correspondant national (et le ministère concerné) responsable de la Convention du CdE contre le trafic d'organes humains;
 - b) la traduction, lorsqu'elle existe, de la Convention dans leur langue officielle;

c. Délinquants dangereux

- de prendre note des informations fournies par le vice-président du CDPC, M. Slawomir Buczma (Pologne) et le Secrétariat sur le Séminaire régional consacré aux délinquants dangereux qui s'est tenu à Erevan (Arménie) les 19 et 20 janvier 2016 et qui visait à promouvoir la Recommandation CM/Rec(2014)3 du CM relative aux délinquants

dangereux;

- de remercier les autorités arméniennes (Ministère de la Justice et de la police) pour tout leur soutien dans l'organisation de cette activité;

d. Cybercriminalité

- de prendre note des informations fournies par le Secrétariat du T-CY sur les travaux en cours au sein de ce comité.

Annexe II

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 30 June 2016

[CDPC plenary/2016 plenary_1/oj lp/cdpc list of participants]

CDPC (2016) LP 1 Fin (Bil)

**EUROPEAN COMMITTEE ON CRIME PROBLEMS
COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS
(CDPC)**

70th Plenary Session / 70ème Session plénière

Strasbourg, 27 – 30 June / 27 – 30 juin 2016

Council of Europe
Main Building, Palais de l'Europe
Room 5 / Salle 5

List of participants / liste des participants

MEMBER STATES / ETATS MEMBRES**ALBANIA / ALBANIE**

**No nomination / Pas de nomination

ANDORRA / ANDORRE

M. Alfons C. ALBERCA SANVICENS, Procureur Général, Avda. Tarragona núm. 62, Edifici Les Columnes, P.O. Box AD500, Andorra la Vella – PRINCIPAT D'ANDORRA

ARMENIA / ARMÉNIE

Mr Hovhannes POGHOSYAN, Deputy Head of Headquarters, Head of International Cooperation Department, Police of the Republic of Armenia, 0025 YEREVAN, str.Nalbandyan 130, Republic of Armenia

AUSTRIA / AUTRICHE

LStA MMag. Barbara GÖTH-FLEMMICH, Leiterin der Abteilung für Internationales Strafrecht, Director - Division for International Penal Law, Bundesministerium für Justiz, Museumstraße 5, 1070 Wien

AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN

Mr Vusal ISAYEV, Head of Unit, Department for Coordination of Law-Enforcement Agencies, Administration of President of the Republic of Azerbaijan, 19 Istiqlaliyyet Street, AZ-1066 BAKU

BELGIUM / BELGIQUE

Mme Huguette OWANDJI, Attaché, Service public fédéral Justice, Direction générale de la Législation, Des Droits et Libertés fondamentales, Service Infractions et Procédures particulières, 115 boulevard de Waterloo, 1000 Bruxelles

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Mr Adnan DLAKIC, Ministry of Security of Bosnia and Herzegovina, Trg Bosne i Hercegovine 1, BiH - 71000 SARAJEVO

BULGARIA / BULGARIE

Mr Petar RASHKOV, Director of the International Legal Co-operation and European Affairs Directorate, Ministry of Justice, Republic of Bulgaria

CROATIA / CROATIE

Apologised/Excusé

CYPRUS / CHYPRE

Ms Elena KLEOPA, Attorney of the Republic, Law Office of the Republic of Cyprus, Apelli 1, 1403 Nicosia, Cyprus

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Ms Lenka HABRNÁLOVÁ, Acting Director, International Cooperation and EU Department, Ministry of Justice, Vyšehradská 16, Praha 2, 128 10

Mr Martin BOUČEK, Deputy to the Permanent Representative, Permanent Representation of the Czech Republic to the Council of Europe, 53, allée de la Robertsau, 67000 Strasbourg

DENMARK / DANEMARK

Mr Jesper HJORTENBERG, National Member of Denmark for EUROJUST, Maanweg 174, 2516 AB The Hague, The Netherlands

Mr Jakob SCHIØLER, Head of Division, Danish Prison and Probation Service, Strandgade 100, 1401 København K

Ms Tina TOLSTRUP BAK JENSEN, Head of Section, Ministry of Justice, Slotsholmsgade 10, 1216 København K

ESTONIA / ESTONIE

Ms Kristel SIITAM-NYIRI, Deputy Secretary General on Criminal Policy, Ministry of Justice, Tõnismägi 5a, EE - 15191 TALLINN

FINLAND / FINLANDE

Dr. Paulina TALLROTH, Government Counsellor, Ministry of Justice, Department of Criminal Policy, PO BOX 25, FIN-00023 Government, Helsinki

FRANCE

Mme Joanna GHORAYEB, chargée de mission négociations pénales européennes et internationales, direction des affaires criminelles et des grâces, Ministère de la justice, 13, place Vendôme, 75042 PARIS Cedex 01

GEORGIA / GÉORGIE

M. Irakli DONDOLADZÉ, Chef adjoint du Département Juridique, Parquet Principal de la Géorgie, Ministère de la Justice de la Géorgie, 24, rue Gorgassali, GE-0133 TBILISSI

GERMANY / ALLEMAGNE

Chairman of the CDPC / Président du CDPC

Dr. Hans-Holger HERRNFELD, Federal Ministry of Justice and for Consumer Protection, Criminal Law Department - Unit IIB6, European Public Prosecutors Office, European Criminal Law Policy, Mohrenstr. 37, 10117 Berlin

Ms Verena WOLF, Deputy to the Permanent Representative, Permanent Representation of Germany to the Council of Europe, 6, quai Mullenheim, 67000 Strasbourg

GREECE / GRÈCE

Mr Panagiotis MANIATIS, Deputy Public Prosecutor, Court of First Instance , Athens

HUNGARY / HONGRIE

Dr Tünde FORMAN, Head of Department, Department of International Criminal Law, Ministry of Justice, 1055 Budapest, Kossuth tér 4. Hungary

ICELAND / ISLANDE

Mr Thorvaldur Heidar THORSTEINSSON, Legal Advisor, Department of Legal Procedure and Administration, Ministry of the Interior, Sölvhólsögötu 7, 101 Reykjavík

IRELAND / IRLANDE

Mr John GARRY, Principal Officer, Department of Justice and Equality, Montague Court, 7-11 Montague Street, Dublin 2

Ms Lynda CONLON, Executive Officer, Department of Justice and Equality, Montague Court, 7-11 Montague Street, Dublin 2

ITALY / ITALIE

Mr Lorenzo SALAZAR

Deputy Attorney General, Attorney General's Office to the Naples Court of Appeal, Sostituto Procuratore Generale, Procura Generale presso la Corte di Appello di Napoli, Palazzo di Giustizia, P.zza Cenni 1 - 80143 Napoli (NA)

LATVIA / LETTONIE

Ms.Indra GRATKOVSKA, Head of the Criminal Law Department, Ministry of Justice, Brivibas blvd. 36, LV – 1536 RIGA

LIECHTENSTEIN

Ms Vera HASLER, Judge at the Princely Court, Spaniagasse 1, FL-9490 Vaduz

LITHUANIA / LITUANIE

Ms Vygantė MILAŠIŪTĖ, Head of the Division of International Agreements Law, International Law Department, Ministry of Justice of the Republic of Lithuania

LUXEMBOURG

Mme Tania NEY, Magistrat détaché, Ministère de la Justice, 13, rue Erasme, L-1468 Luxembourg

MALTA / MALTE

Mr Stefano FILLETTI, Head of Criminal Law Department, Faculty of Laws, University of Malta, Msida MSD 2080

REPUBLIC OF MOLDOVA / RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

Ms Diana ROTUNDU, Deputy Head of international legal assistance and European integration Division, General Prosecutor's Office of the Republic of Moldova, prosecutor, permanent expert

MONACO

Apologised/Excusé

MONTENEGRO

Ms Duška VELIMIROVIĆ, Ministry of Justice, Judiciary Directorate, Criminal Legislation Division, Montenegro, Crna Gora, Vuka Karadžića 3, 81 000 Podgorica

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Mrs. Marjorie BONN, Senior legal adviser, Ministry of Security and Justice, Department for legislation and legal affairs, Section criminal law, Turfmarkt 147, 2500 EH Den Haag, The Netherlands

NORWAY / NORVÈGE

Ms Anne-Li N. FERGUSON, Senior Adviser, Correctional Service Department, Ministry of Justice and the Police, P.O. Box 8005 DEP, N-0030 Oslo

POLAND / POLOGNE

Mr Sławomir BUCZMA, National Expert, General Secretariat of the Council of the European Union, Rue de la Loi, 175, B-1048 Brussels, Belgium

Mr Rafał KIERZYŃKA, Judge, Head of European and International Criminal Law Unit, Ministry of Justice

PORTUGAL

Ms Maria de Fátima RUSSO, Legal Adviser, International Affairs Department, Directorate General for Justice Policy, Ministry of Justice – Portugal

ROMANIA / ROUMANIE

**No nomination / Pas de nomination

RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE

Mr Sergey TARASENKO, Deputy Head of Department of the New Threats and Challenges, Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation

Mr Vladimir ZIMIN, First Deputy Head, General Department of International Legal Cooperation of the Prosecutor General's Office of the Russian Federation

Mr Dmitry SHALYAGIN, Head of the Department of Human Rights and International Law Moscow University of the Ministry of Home Affairs of the Russian Federation

Mrs Saglar OKONOVA, Third Secretary, Department of the New Threats and Challenges, Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation

Mrs Ekaterina LAPIHINA, First Secretary, Legal Department, Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation

Mr Anton MARKOVSKIY, Deputy to the Permanent Representative of Russia to the Council of Europe

SAN MARINO / SAINT-MARIN

**No nomination / Pas de nomination

SERBIA / SERBIE

Mr. Jovan COSIC, Department for Normative Affaires, Ministry of Justice of the Republic of Serbia, 22-26 Nemanjina str., 11000 Belgrade, Serbia

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Ms Dorota FLAŠÍKOVÁ, International Law Department, Judicial cooperation in criminal matters Division, Ministry of Justice of the Slovak Republic, Župné námestie 13, 813 11, Bratislava

SLOVENIA / SLOVÉNIE

Mr Robert GOLOBINEK, Ministry of Justice of the Republic of Slovenia, Župančičeva 3, 1000 Ljubljana

SPAIN / ESPAGNE

Ms Irene FUENTETAJA COBAS, Deputy Assistant Director General for Justice Affairs in the EU and IIOO. Ministry of Justice, C/ San Bernardo, 62. 28071, Madrid

SWEDEN / SUÈDE

Ms Jenny ENGVALL, Deputy Director, Division for Criminal Law, Ministry of Justice, Regeringskansliet, SE-103 33 Stockholm

Mr Erik KARLSSON BJÖRK, Deputy to the Permanent Representative Permanent Representation of Sweden to the Council of Europe, 67, allée de la Robertsau, 67000 Strasbourg, France

SWITZERLAND / SUISSE

Mme Anita MARFURT, Juriste, Département fédéral de justice et police, Office fédéral de la justice, Unité Droit pénal international, Bundesrain 20, CH – 3003 BERNE

M. Bernardo STADELMANN, Juriste, Sous-directeur, Département fédéral de justice et police, Office fédéral de la justice, Chef du Domaine de direction Droit pénal, Bundesrain 20, CH-3003 Berne

**“THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA” /
“L’EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE”**

Mr Kiro CVETKOV, Ministry of Justice, Associate in the International Cooperation Sector, The former Yugoslav Republic of Macedonia

TURKEY / TURQUIE

Dr. Harun MERT, Director General, Ministry of Justice, Directorate General for International Law and Foreign Relations, Adalet Bakanlığı Ek Bina, Namık Kemal M. Milli Müdafaa C. No.22, 06559, Çankaya/ANKARA

Mr Hasan Serdar ÇELIKBILEK, Rapporteur Judge, Ministry of Justice, Directorate General for International Law and Foreign Relations, Adalet Bakanlığı Ek Bina, Namık Kemal M. Milli Müdafaa C. No.22, 06559, Çankaya/ANKARA

UKRAINE

Mrs Kateryna G. SHEVCHENKO, Head of the International Legal Cooperation Department, Deputy Head of the Directorate for International Law, Ministry of Justice of Ukraine, str. Horodetskogo 13, UA - 01001 KYIV

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr Chris VOLUME, European Criminal Justice and Rights, European and International Division, Ministry of Justice, 6.11, 102 Petty France, London, SW1H 9AJ

* * * *

CDPC BUREAU / BUREAU DU CDPC
(CDPC-BU)

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Apologised/Excusé

Ms Helena LISUCHOVA, Head of the International Cooperation Department, Ministry of Justice, Vyšehradská 16,
CZ - 128 10 PRAGUE 2

DENMARK / DANEMARK

Mr Jesper HJORTENBERG, National Member of Denmark for EUROJUST, Maanweg 174, 2516 AB The Hague,
The Netherlands

GERMANY / ALLEMAGNE

Chairman of the CDPC / Président du CDPC

Dr. Hans-Holger HERRNFELD, Federal Ministry of Justice and for Consumer Protection, Criminal Law Department -
Unit IIB6, European Public Prosecutors Office, European Criminal Law Policy, Mohrenstr. 37, 10117 Berlin

ITALY / ITALIE

Mr Lorenzo SALAZAR, Deputy Attorney General, Attorney General's Office to the Naples Court of Appeal, Sostituto
Procuratore Generale, Procura Generale presso la Corte di Appello di Napoli, Palazzo di Giustizia, P.zza Cenni 1 -
80143 Napoli (NA)

NORWAY / NORVÈGE

Apologised/Excusé

Ms Linda Katharina DRAZDIK, Senior Adviser, Section for European and International Affairs, Ministry of Justice
and the Police, P.O. Box 8005 DEP, N - 0030 OSLO

POLAND / POLOGNE

Vice-Chair of the CDPC / Vice-Président du CDPC

Mr Sławomir BUCZMA, National Expert, General Secretariat of the Council of the European Union, Rue de la Loi,
175, B-1048 Brussels, Belgium

ROMANIA / ROUMANIE

Apologised/Excusé

Ms Mariana RADU, Seconded National Expert to the Romanian Desk at Eurojust, EUROJUST, P.O. Box 16183,
2500 BD The Hague

SLOVENIA / SLOVÉNIE

Apologised/Excusé

Ms Tanja TRTNIK, Senior Adviser, Ministry of Justice of the Republic of Slovenia, Župančičeva 3, 1000 Ljubljana

SWITZERLAND / SUISSE

Mme Anita MARFURT, Juriste, Département fédéral de justice et police, Office fédéral de la justice, Unité Droit pénal international, Bundesrain 20, CH – 3003 BERNE

* * * *

**COMMITTEE OF EXPERTS ON THE OPERATION OF EUROPEAN CONVENTIONS ON
CO-OPERATION IN CRIMINAL MATTERS / COMITE D'EXPERTS SUR LE FONCTIONNEMENT DES
CONVENTIONS EUROPEENNES DANS LE DOMAINE PENAL
(PC-OC)**

Mme Astrid OFFNER

Chair of the PC-OC/Présidente du PC-OC

Cheffe suppléante des Traités internationaux, Ministère de la Justice et Police, Office Fédéral de la Justice, Bundesrain 20, CH - 3003 BERNE

**COUNCIL FOR PENOLOGICAL CO-OPERATION / CONSEIL DE COOPERATION PENOLOGIQUE
(PC-CP)**

Mr Vivian GEIRAN

Chair of the PC-CP / Président du PC-CP

Director, Probation Service HQ, Haymarket, Smithfield, Dublin 7, Ireland

* * * * *

EXPERTS / INTERVENANTS

Mme Fabienne SCHALLER, Counselor, Court of Appeals of Paris, 10 Boulevard du Palais, 75001 Paris

* * * * *

OBSERVERS WITH THE COUNCIL OF EUROPE /
OBSERVATEURS AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

HOLY SEE / SAINT-SIÈGE

Maître Jean PAILLOT, 7 rue Brûlée, 67000 Strasbourg

MEXICO / MEXIQUE

Mr Santiago OÑATE LABORDE, Permanent Observer, Permanent Mission of Mexico to the Council of Europe, 5, boulevard du Président Edwards - 67000 Strasbourg

Mr Alejandro MARTÍNEZ PERALTA, Deputy Permanent Observer, Permanent Mission of Mexico to the Council of Europe, 5, boulevard du Président Edwards - 67000 Strasbourg

* * * * *

EUROPEAN UNION / UNION EUROPÉENNE

Mr Benjamin BOLLENDORFF, Legal Officer, EU Delegation to the Council of Europe, 18 Boulevard de l'Orangerie, F-67000 Strasbourg

SECRETARIAT OF THE COUNCIL OF EUROPE /
SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Directorate General of Human Rights and Rule of Law /
Direction Générale des droits de l'Homme et Etat de Droit

Mr Jan KLEIJSEN	Director, Information Society and Action against Crime Directorate / Directeur, Direction de la Société de l'Information et de la Lutte contre la Criminalité
Mr Ivan KOEDJIKOV	Head of Action against Crime Department / Chef de la Service de la Lutte contre la Criminalité
Mr Carlo CHIAROMONTE	Head of Criminal Law Division / <u>Secretary to the CDPC</u> Chef de la Division du droit pénal / <u>Secrétaire du CDPC</u>
Ms Iliana TANEVA	Deputy Head of Criminal Law Division / Secretary to the PC-CP Chef adjoint de la Division du droit pénal / Secrétaire du PC-CP
Mr Oscar ALARCON JIMENEZ	Administrative Officer / Administrateur Co-Secretary to the CDPC / Co-secrétaire du CDPC
Ms Anita VAN DE KAR-BACHELET	Administrative Officer / Administrateur Secretary to the PC-OC / Secrétaire du PC-OC
Mr Kristian BARTHOLIN	Administrative Officer / Administrateur Co-Secretary to the CODEXTER / Co-secrétaire du CODEXTER
Ms Marie AGHA-WEVELSIEP	Administrative Officer / Administrateur Cybercrime Convention Committee (T-CY) / Comité de la Convention Cybercriminalité
Ms Almut SCHRÖDER	Administrative Officer / Administrateur, European Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading Treatment or Punishment (CPT) / Comité pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT)
Ms Marjaliisa JÄÄSKELÄINEN	Assistant / Assistante
Ms Ellen RAICHEVA-WEDGE	Trainee / Stagiaire

Interpreters / Interprètes

Rebecca BOWEN (28-29/6)
Michael HILL
Corinne McGEOGRE (27/6)
Lucie DE BURLET

Annexe III

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 23 juin 2016

CDPC (2016) OJ 1

**COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS
(CDPC)**

ORDRE DU JOUR

70^e Session Plénière

Strasbourg, 27 – 30 juin 2016

**Conseil de l'Europe
Palais de l'Europe
Salle 5**

**Ouverture à 10h00, lundi
Clôture à environ 12h00, jeudi**

dgi-cdpc@coe.int - www.coe.int/cdpc

[L'ordre du jour contenant les liens vers les documents de travail est disponible sur le site du CDPC]

1. Ouverture de la réunion

2. Adoption de l'ordre du jour

Projet d'ordre du jour

Ordre du jour annoté

Pour information :

Liste des décisions de la 69^e plénière du CDPC, 1-4 décembre 2015

Liste des décisions de la réunion du Bureau du CDPC, 14-15 avril 2016

3. Activités futures et priorités du CDPC pour 2016-2017

Mandat pour 2016-2017

Résolution concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leurs mandats et leurs méthodes de travail

Décisions du Comité de Ministres, 18 mai 2016, Sofia, Bulgarie

4. Passage en revue des instruments juridiques du Conseil de l'Europe en matière pénale

Passage en revue des conventions du Conseil de l'Europe sous la responsabilité directe du CDPC

Décision du Comité des Ministres sur le passage en revue des conventions du Conseil de l'Europe

Rapport sur l'évaluation/passage en revue des conventions sous la responsabilité directe du CDPC (veuillez noter que ce document fait 66 pages)

5. Trafic de migrants

« Les défis de la migration pour l'Europe : nécessité d'une action collective »

Proposition par la délégation du Malte

Document de travail sur « la criminalité et la migration »

Questionnaire concernant la criminalité et la migration

Réponses au questionnaire (veuillez noter que ce document fait 241 pages)

Législations nationales relatives au trafic de migrants dans les Etats membres du Conseil de l'Europe

Prévenir et supprimer le trafic de migrants dans les Etats membres du Conseil de l'Europe – « comment aller de l'avant ? »

Extrait de la liste des décisions du Bureau du CDPC

6. Convention européenne sur les infractions visant les biens culturels

Mémoire sur la Révision de la Convention Européenne sur les infractions visant les biens culturels de 1985

Mandat du Comité de rédaction sur les infractions visant les biens culturels

Document de réflexion : Eléments à inclure dans le projet de Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant les biens culturels

Document d'information Concernant la Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant les biens culturels

Ordre du jour de la 1^{ère} réunion plénière du comité sur les infractions

visant les biens culturels (PC-IBC), 31 mai - 1 juin 2016

Rapport sommaire et conclusions du président, la 1^{ère} réunion plénière du comité sur les infractions visant les biens culturels (PC-IBC), 31 mai - 1 juin 2016

Rapport complet de la 1^{ère} réunion plénière du comité sur les infractions visant les biens culturels (PC-IBC), 31 mai - 1 juin 2016

7. Conseil de coopération pénologique (PC-CP) – Echange de vues avec le Président, M. Vivian Geiran

Rapport sommaire de la 11^e réunion du Groupe de travail du PC-CP, 11-13 janvier 2016

Rapport sommaire de la 12^e réunion du Groupe de travail du PC-CP, 11-13 mai 2016

Mandat pour 2016-2017

Projet de Recommandation sur les Règles européennes concernant les sanctions et mesures appliquées dans la communauté

a. Radicalisation dans les prisons

Guide à l'intention des services pénitentiaires et de probation sur la radicalisation et l'extrémisme violent

b. 21^e Conférence du Conseil de l'Europe des Directeurs des services pénitentiaires et de probation, 14-15 juin 2016, Zaandam, Pays-Bas

Programme

Document de réflexion

Site web de la conférence

8. Surpeuplement dans les prisons

Résumé de la 4^e réunion du Comité de travail et de rédaction sur le surpeuplement dans les prisons, 21-22 avril 2016

Projet de Livre Blanc sur la surpopulation carcérale

9. Document/lignes directrices contenant des « Dispositions types » définissant un certain nombre de règles à être dûment considérées par les comités d'experts dans leur travail de rédaction comme base à suivre lors de futures négociations de toutes conventions pénales possibles

Document sur les dispositions types

Addendum: Projet d'éléments pour un rapport explicatif

Commentaires d'une délégation sur le document contenant les dispositions types

10. Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (PC-OC) – Echange de vues avec la Présidente, Mme Astrid Offner (Suisse)

Liste des décisions de la 21^e réunion du PC-OC Mod, 23-25 février 2016

Ordre du jour de la 70^e plénière du PC-OC, 2-4 mai 2016

Liste des décisions de la 70^e plénière du PC-OC, 2-4 mai 2016

Finalisation d'un projet de formulaire d'information par les pays sur les procédures nationales pour l'application de la STE N°141

Considération des réponses au questionnaire sur l'utilisation et l'efficacité des instruments du Conseil de l'Europe dans le domaine de la coopération internationale en matière de saisie et de confiscation des produits du crime et propositions de suivi (veuillez noter que ce document fait 202 pages)

Projet de protocole portant amendement au Protocole Additionnel à la Convention (STE n° 167) et de son rapport explicatif

Proposition sur les amendements possibles à la Convention sur le transfèrement des personnes condamnées dans un second protocole additionnel

Considération des commentaires reçus à la proposition d'E-transfèrement faite par Israël et propositions de suivi

Mandat pour 2016-2017

11. Activités en relation avec le crime organisé transnational : Plan d'Action

Livre blanc (veuillez noter que ce document fait 54 pages)

Plan d'action du Conseil de l'Europe sur la lutte contre le crime organisé transnational (2016-2020)

Méthodologie du plan d'action sur le COT pour l'année 2016

Plan de travail préliminaire du plan d'action sur le COT : Activités de mise en œuvre pour l'année 2016

12. Terrorisme

Liste des décisions de la 30^e réunion du CODEXTER, 19-20 mai 2016

Plan d'action – Lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme

Les liens entre le terrorisme et le crime organisé

Travaux du CODEXTER sur les techniques spéciales d'enquête

Document d'information : Travaux sur les techniques spéciales d'enquête

Projet de Recommandation relative aux « techniques spéciales d'enquête » en relation avec des infractions graves y compris des actes de terrorisme et son rapport explicatif

13. Informations fournies par le Secrétariat

a. Médicrime

Convention du Conseil de l'Europe sur la contrefaçon des produits médicaux et les infractions similaires menaçant la santé publique (Convention Médicrime) (STCE No. : 211)

Atelier régional sur Medicrime, Tbilissi (Géorgie), 15-16 juin 2016

Formation pilote sur Medicrime pour les professionnels juridiques, septembre-novembre 2016

Rapport sur les conventions Médicrime-cybercriminalité, 18 novembre 2016

Activités par pays:

- Biélorussie, 7 juillet 2016

- Tunisie

b. Trafic d'organes humains

Conférence internationale « Droits de l'homme et biomédecine: Aspects éthiques et juridiques du don d'organes »

Activités par pays:

- Tunisie

c. Délinquants dangereux

Séminaire pour promouvoir la recommandation relative aux délinquants dangereux, Erevan, Arménie (19-20 janvier 2016)

d. Cybercriminalité

Accès de la justice pénale aux preuves électroniques dans le nuage– Synthèse informelle des problématiques et options à l'examen par le Groupe de travail Preuves dans le Nuage

Défis de l'accès de la justice pénale aux données stockées dans le nuage
Projet d'ordre du jour annoté de la 15e réunion plénière du Comité de la
Convention Cybercriminalité (T-CY), 24-25 mai 2016
Rapport de réunion abrégé de la 15e réunion plénière du Comité de la
Convention Cybercriminalité (T-CY), 24-25 mai 2016

14. **Divers**
Election du nouveau rapporteur du CDPC pour l'égalité entre les femmes
et les hommes
15. **Dates des prochaines réunions**